

le **vendredi 5 avril 2019 - 9h00** / salle des fêtes d' **Onet-le-Château**
Assemblée Générale Statutaire et Salon des collectivités

Inscriptions

Nom de la collectivité :

Tél. :

Nom	Prénom	Fonction	Participera à l'AG :	Participera au repas (30€)	
				Chèque ci-joint	A facturer à ma collectivité
			OUI / NON		
			OUI / NON		
			OUI / NON		
			OUI / NON		
			OUI / NON		

IMPORTANT :

Nous vous rappelons que seules les annulations signalées 48 heures avant l'Assemblée Générale pourront être prises en considération et éviter la facturation des repas.

Dans le cas contraire, tous les repas commandés seront facturés à la collectivité qui en avait fait la réservation.

Signature et cachet de la collectivité

qui attestent que vous avez pris connaissance de l'encadré ci contre « IMPORTANT »

Salon des collectivités

Tous les élus, personnels administratifs ou techniques sont invités à participer au Salon des collectivités où de nombreux exposants seront présents.

Il se déroulera toute la journée de 9h00 à 17h00 dans la salle des fêtes d'Onet le Château.

L'accès au salon se fait sans inscription.

Merci de retourner votre bulletin dûment complété à :
A.D.M. 12 - 5 place Ste-Catherine - 12000 RODEZ - adm12.direction@wanadoo.fr
Pour tout renseignement : 05 65 78 60 88